



REMBOURSEMENT FRAIS D'INSCRIPTION

DOSSIER COMPLET A TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT PAR MAIL : sco-iut@univ-perp.fr

Nom : _____ Prénom _____
N° de tél. _____
Adresse de l'étudiant(e) : _____
Adresse mail : _____
Pour l'année universitaire 20 _____ /20 _____ N° étudiant (sur la carte étudiant) : _____
Formation à l'IUT (BUT / LP) : _____

Motif de la demande (cocher la case correspondante) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Boursier (avant le 31 mars) | <input type="checkbox"/> Annulation d'inscription* (avant le 31 octobre) |
| <input type="checkbox"/> Exonération (avant le 31 janvier) | <input type="checkbox"/> Inscription dans un autre établissement* (avant le 31/10) |
| <input type="checkbox"/> Changement de statut (alternance) | <input type="checkbox"/> Autre |

**Frais de dossiers non remboursables pour une annulation (23€ pour 2022-2023)*

J'ai payé la somme de _____ €

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Photocopie de la quittance de paiement (premier volet accolé à vos certificats de scolarité sur lequel figure le montant de votre paiement, document cartonné qui vous a été remis lors de votre inscription)
- Un relevé d'identité bancaire ou Postal original au nom de l'étudiant

Plus documents obligatoires, selon votre cas :

- Boursier : attestation de bourse **définitive recto verso, (attention ne pas confondre avec la conditionnelle)**
- **Ou** - Dans le cas d'une annulation d'inscription, l'original de la carte multiservices (carte d'étudiant)
- **Ou** -Inscrit dans un autre établissement : **quittance** de paiement de l'établissement d'accueil et l'original de la carte multiservices (carte d'étudiant)
- **Ou** -Commission d'exonération : lettre originale de l'avis de la commission d'exonération
- **Et/ou** – tout document permettant de justifier votre demande (ex pour une alternance : copie du contrat)

J'atteste sur l'honneur Perpignan, le
Signature de l'étudiant(e) :

RESERVE A L'ADMINISTRATION	Visa du Chef de la Scolarité de l'IUT
Composante Date de l'émission de la quittance N° de quittance Montant à rembourser Transmis à l'Agent comptable par la scolarité le Transmis au service Financier par l'Agent Comptable le :	